



# ASSEMBLÉE NATIONALE

11ème législature

aide à l'accès au droit

Question écrite n° 61332

## Texte de la question

M. Christian Estrosi attire l'attention de Mme la garde des sceaux, ministre de la justice, sur le rapport de la commission de réforme de l'accès au droit et à la justice, présidée par Monsieur Bouchet. La commission propose la suppression de l'aide partielle, au profit d'une aide totale élargie. Le plafond de ressources pour l'accès à l'aide totale doit être nettement relevé pour passer à 6 750 francs (contre 5 175 francs actuellement), ainsi que la majoration pour charges de famille qui s'élèverait à 1 000 francs (contre 588 francs par personne à charge aujourd'hui). La commission suggère également de recourir à une déclaration sur l'honneur pour les ressources, afin d'assurer une instruction plus rapide des demandes. Elle souligne la nécessité de mieux tenir compte des situations particulières, comme le veuvage ou le chômage, qui peuvent faire varier brusquement les ressources. Il lui demande de bien vouloir lui faire part de son sentiment sur ce sujet.

## Texte de la réponse

La garde des sceaux, ministre de la justice, fait connaître à l'honorable parlementaire que l'ensemble des propositions émises par la Commission de réforme de l'accès au droit et à la justice, notamment les propositions de suppression de l'aide juridictionnelle partielle, de relèvement des plafonds de ressources, de simplification de l'instruction des demandes et de prise en compte, de façon plus systématique, des situations particulières dignes d'intérêt font actuellement l'objet d'une étude approfondie et d'une concertation notamment avec les organismes représentant la profession d'avocat concernés, de telle sorte qu'un projet de loi puisse être déposé au Parlement à l'automne 2001.

## Données clés

**Auteur :** [M. Christian Estrosi](#)

**Circonscription :** Alpes-Maritimes (5<sup>e</sup> circonscription) - Rassemblement pour la République

**Type de question :** Question écrite

**Numéro de la question :** 61332

**Rubrique :** Justice

**Ministère interrogé :** justice

**Ministère attributaire :** justice

## Date(s) clé(s)

**Question publiée le :** 21 mai 2001, page 2930

**Réponse publiée le :** 6 août 2001, page 4580